



## REGLEMENT PARTICULIER TDJ de Vénissieux 5 & 6 mai 2018

**Le règlement de la compétition est celui préconisé par la F.F.BaD sous la responsabilité du Juge Arbitre.**

Le juge arbitre de la compétition est Grégory Ravel.

Le tournoi est ouvert à tous les **Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors** licenciés dans les clubs du comité départemental du Rhône-LM

Tout joueur participant doit être en règle avec la F.F.BaD pour la saison en cours.

Comme prévu par la charte GPDJ, sur un tournoi, un joueur ne peut s'inscrire que sur une catégorie d'âge (sa catégorie ou supérieure) par journée et ne peut pas disputer deux tableaux identiques sur le week-end.

Exemples :

- Simple poussin (U11) le samedi et simple benjamin (U13) le dimanche : **impossible**
- Simple U15 le samedi et double U17 le dimanche : **autorisé**
- DH U17 et DX U17 (le dimanche) : **autorisé**

Les droits d'inscription sont **de 6 € par joueur** (indépendant du nombre de tableaux)

Un représentant majeur doit être désigné sur la fiche d'inscription, ses coordonnées (courriel et N° de téléphone) doivent y être spécifiées.

La compétition se déroulera au gymnase Jacques Brel, 7 avenue d'Oschatz, 69200 VENISSIEUX

Les poussins joueront sans le couloir du fond. Le filet sera à 1.40 mètres de hauteur au niveau des poteaux et à 1,374 mètre de hauteur au centre du filet.

Les tableaux représentés sont :

- Le samedi : Simples Poussins (U11) + Simples Minimes (U15)
- Le dimanche : Doubles hommes, doubles dames et doubles mixtes cadets et juniors (U17/U19) ainsi que les Simples Benjamins (U13)

Les tableaux pourront être scindés en 3 séries Open, Espoirs et Elite conformément au règlement du circuit départemental jeunes

La compétition sera en poules de 3,4 ou 5 joueurs, puis/ou élimination directe comme défini dans le règlement des TDJ.

Les modalités exactes de la compétition seront communiquées et affichées le jour même.

Les têtes de séries seront désignées par le Juge Arbitre à l'aide du CPPH à la date du tirage au sort.





La feuille d'inscription (une par Club) devra obligatoirement nous parvenir **avant le mercredi 25 avril 2018** par mail à l'adresse [tournoi.jeunes.bvse@gmail.com](mailto:tournoi.jeunes.bvse@gmail.com)

**Le tirage au sort aura lieu le samedi 28 avril 2018 avec prise en compte du CPPH à cette date.** Les droits d'engagement ne sont remboursables qu'en cas de désistement notifié avant la date du tirage au sort ou après si le forfait est justifié.

L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation de l'échéancier. **Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif** et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge Arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés 1h à l'avance au cours de la journée.

Les matchs se dérouleront par auto arbitrage

**Les organisateurs, en accord avec le Juge Arbitre, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, si besoin est, et prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.**

Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match (raquettes / serviette / boisson / ...).

L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports.

Le plateau de Jeu est uniquement réservé aux JA, aux organisateurs, aux joueurs ainsi qu'aux entraîneurs. Merci de respecter le nombre d'entraîneur par terrain, 2 par demi-terrain. Seul le coaching pendant les pauses (11 et entre les sets) est autorisé.

Tout volant touchant les **filins** sera compté **let** au service comme en jeu, alors que ceux touchant les **structures fixes** seront annoncés **faute**.

Les volants sont à la charge des joueurs, le volant plume officiel est le RSL 3

Les podiums, ainsi que l'ensemble de la **compétition**, sont **susceptibles de faire l'objet de photos** et/ou vidéos. Toute demande concernant la non diffusion des images relatives à un joueur devra être jointe en annexe de la fiche d'inscription, ou au plus tard le jour de la compétition, par le représentant légal du joueur.

Les horaires prévisionnels fournis par affichage ou par la table de marque sont indicatifs. Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge Arbitre et devront obtenir l'accord de ce dernier. **Par ailleurs, ils devront revenir au minimum une heure avant l'horaire prévisionnel de leur match.**

**Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le Juge Arbitre et ce, quel que soit le niveau de la compétition.**

**Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains.**





Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.

Dès leur arrivée sur le terrain, les joueurs disposent de **3 minutes de préparation** avant le début du match, **ils devront tester leurs volants avant de se préparer.** (Test des volants, préparation et changements de tenues)

**Le temps minimum de repos** auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs **est fixé à 20 min** (le temps de repos est compté à l'annonce du dernier point du match précédent jusqu'au début du match suivant. **Il pourra être réduit avec l'accord express de l'adulte responsable de l'intéressé(e).**

Contestations : seul **le responsable d'un club** pour le jour du tournoi pourra contester auprès du Juge Arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.

Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre incident...

**Tout forfait survenu après le tirage au sort sera à justifier par écrit auprès de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton 37 route du Vercors 38500 Saint Cassien ou par mail: [sophie.bluy@badminton-aura.org](mailto:sophie.bluy@badminton-aura.org) en indiquant les références du tournoi (date/nom du tournoi, numéro de licence et nom/prénom) dans les 5 jours suivant la date de début de la compétition.**

En cas de défaillance d'un partenaire inscrit, le joueur peut proposer un nouveau partenaire ayant le même profil afin de conserver son affectation dans son groupe d'origine. Le partenaire du défaillant devra faire savoir à l'organisation s'il souhaite qu'on lui trouve un nouveau partenaire, ou s'il souhaite retirer son inscription. A défaut, celui-ci sera considéré comme étant au choix et dans la mesure du possible l'organisation lui affectera un nouveau partenaire.

Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le Juge Arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement intérieur.

